

Lyon, le 22 JUN. 2010

*Le Maire de Lyon*

Docteur,

La Ville de Lyon s'est engagée pour le mandat 2008-2014 dans une politique gérontologique ambitieuse avec trois priorités :

- une politique globale vis-à-vis des aînés, en lien avec le référentiel « Villes amies des aînés »,
- le développement de la vie associative et des liens intergénérationnels
- la modernisation et l'adaptation de l'offre d'hébergement à l'évolution des besoins de la population âgée.

Afin de donner un cadre de référence pertinent à notre politique en faveur des aînés, je me suis engagé, à l'occasion du Conseil municipal du 26 mars 2009, à ce que la ville de Lyon intègre le réseau européen et mondial "Villes amies des aînés" coordonné par l'Organisation Mondiale de la Santé. Monsieur Pierre Hémon, adjoint délégué aux personnes âgées, est chargé de suivre ce dossier.

Un travail d'audit a d'ores et déjà été réalisé, conformément au protocole de Vancouver proposé par l'OMS. Ce travail d'évaluation et d'analyse nous permettra d'ajuster la politique gérontologique de la Ville en fonction de l'évolution des besoins des aînés et de promouvoir avec eux des solutions innovantes pour construire la ville de demain. Pour cela, la Ville de Lyon s'engage à élaborer un plan d'action sur 3 ans et à mettre au point des indicateurs de référence pour mesurer la mise en œuvre du programme entrepris.

C'est pourquoi je vous sou mets la candidature de Lyon au réseau international "Villes amies des aînés".

En espérant qu'elle recevra toute votre attention, je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Gérard COLLOMB

Docteur John BEARD  
Director of the Department of Ageing and Life Course  
Family and Community Health Cluster  
World Health Organization  
Avenue Appia 20  
1211 Geneva 27  
SUISSE

Ref. VF/MP

